



le Canal Saint-Martin de demain

01 Bilan de la concertation

02 Usages
un canal pour tout·e·s

03 Patrimoine et biodiversité
un canal esthétique et écologique

04 Propreté
un canal plus propre

05 Mobilités
un canal apaisé

06 Paysage
reconquête du canal par le végétal

07 Sport
un parcours sportif
le long du canal

08 Calendrier

09 Échanges



02

Usages un canal pour tout.e.s

Jean-Christophe CHOBLET

Direction de la Voirie et des Déplacements, Service d'Aménagement et des Grands Projets

Lucile BIARROTTE

Agence de concertation Trait Clair

Pauline BUTIAUX

Mairie du 10^e, Direction Générale des Services

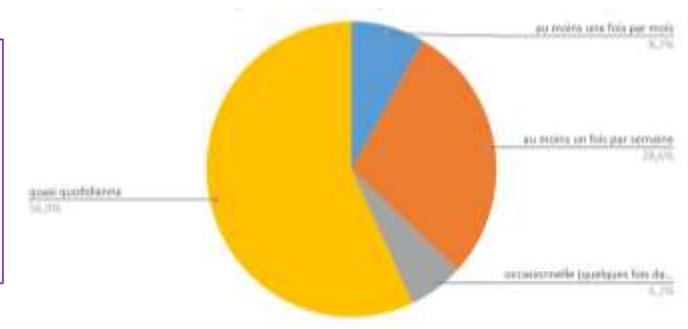
Schéma directeur des usages

Retour des habitants [questionnaire en ligne] > portrait des usages du canal aujourd'hui

Questionnaire en ligne
14 septembre au 12 octobre 2023

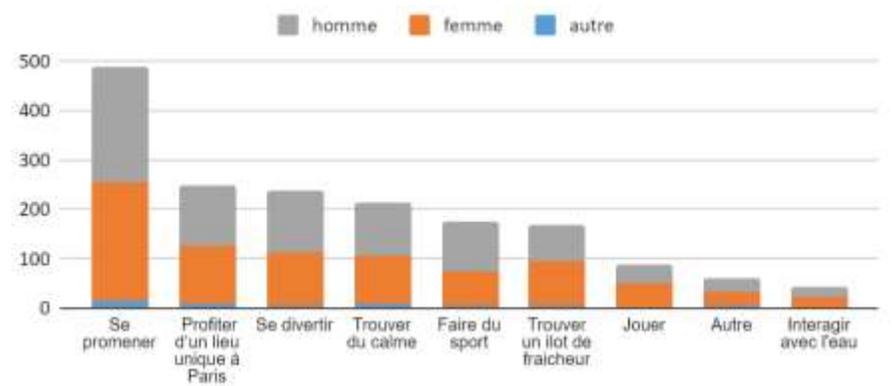
- 549 répondants
- Genre : 49% femmes – 47% hommes – 4% non précisé
- Age : 14% de 18 à 30 ans - 68 % de 30 à 60 ans – 16% plus de 60 ans
- Situation : 70,5% sans enfants – 29,5% avec enfants

85,5%
des répondants fréquentent le canal
quasi quotidiennement ou au
moins une fois par semaine



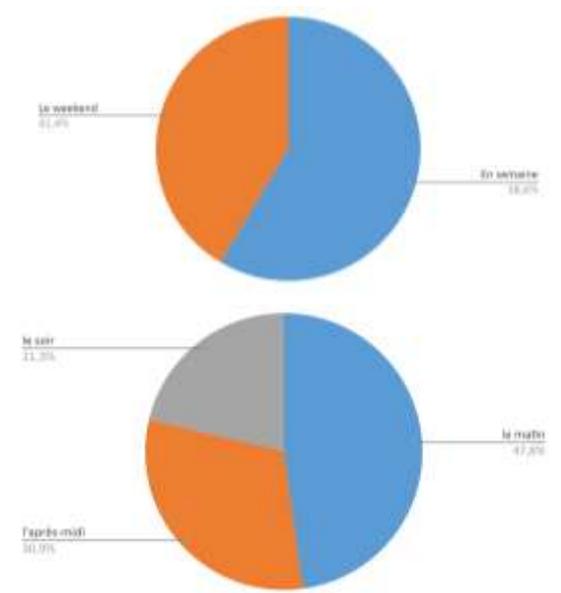
La promenade, activité principale des usager.es du canal

- promenade (488 réponses)
- profiter d'un lieu unique à Paris (248 réponses)
- divertissement (238 réponses)
- recherche du calme (215 réponses)
- faire du sport (174 réponses)
- trouver un îlot de fraîcheur (170 réponses)



Se détendre, trouver du calme

58 % des répondants trouvent des temps calmes au bord du canal en semaine et principalement le matin



Se divertir

Des événements culturels prisés

- Voix sur berge (236 réponses)
- concerts et spectacles au kiosque Villemin (222 réponses)
- activités citoyennes et associatives (206 réponses)
- forum des associations (184 réponses)

Faire du sport

55 % des répondants déclarent ne pas pratiquer de sport près du canal

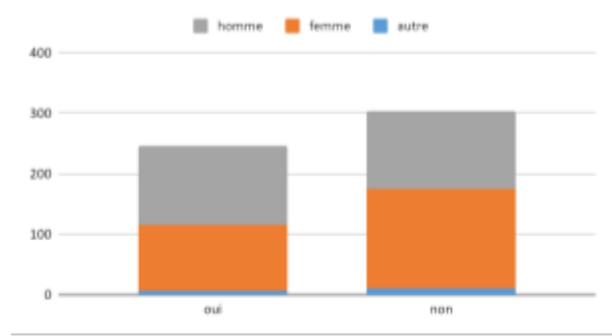


Schéma directeur des usages

Retour des habitants > Favoriser la présence des femmes dans l'espace public

Diagnostic

- De nombreuses zones investies par des groupes **d'hommes** : *squares Frédéric Lemaitre, Henri Christiné et Eugène Varlin, skate-park et terrain de basket*
- Des **zones d'évitements** pour les femmes : *le nord du bassin Louis Blanc, le bassin du Combat, les passages sous les ponts*
- Une détérioration de **l'ambiance la nuit** : *personnes alcoolisées, musique forte, déchets, omniprésence des hommes*

Préconisations des habitants

- **Améliorer l'éclairage et la visibilité des espaces**, notamment avec une végétation basse afin de pouvoir être vues et se sentir en sécurité.
- **Limiter la consommation d'alcool** sur les quais pour éviter les phénomènes de squats.
- Des agrès sportifs plus inclusifs *y compris pour les personnes âgées*
- Diversification des équipements (*toilettes pour femmes, assises, jeux pour enfants*)
- Animation des quais et des espaces délaissés *par des concerts, illuminations ou œuvres d'art.*
- **Renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public** et sensibiliser les hommes sur leur occupation de l'espace
- Offrir des points de sécurité *avec des personnes morales auprès de qui se réfugier*
- Du coaching **ou des cours d'initiation** pour favoriser la pratique sportive féminine et inciter à la pratique sportive dès l'école



© Antoine Mullier

Schéma directeur des usages

Retour des habitants > Focus sur la concertation des jeunes

La méthode :

- **Un travail de cartographie sensible (comment percevez vous l'espace)**
- **Un travail de cartographie des usages (qu'est-ce que vous y faites)**
- Une boîte à idées « **Et si j'avais un rêve pour le Canal** »

Trois publics différents rencontrés

Une soixantaine de jeunes sollicités, avec en plus une dizaine de personnes « relais »

- Un groupe de très jeunes (6-10 ans) rencontrés à l'occasion du village **d'été** de la Grange-aux-Belles ;
- Un groupe jeune (15-25 ans) rencontrés au Centre Paris Anim Jemmapes à l'occasion d'un événement autour de l'engagement des jeunes, la signature du Contrat Jeunesse **d'Arrondissement** (CJA), ainsi que lors un deuxième temps d'échange avec des stagiaires du Centre ;
- Un groupe relai des animateurs/responsables **d'infrastructures** au contact des jeunes rencontrés à l'occasion d'une réunion de travail organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

La perception

- Une perception globalement très positive, concentrée autour du terrain sportif Agnès Tirop, du Centre Paris Anim Jemmapes et du square Villemain ;
- Des perceptions négatives qui se concentrent sur les intersections entre de grands axes et le Canal (**place de la bataille de Stalingrad, square Frédéric Lemaître, espace des canaux au niveau du square des Récollets, rue Bichat**)
- et de façon plus contrastées sur des enclaves (Grange-aux-Belles, Hôpital Saint-Louis).

Les usages

- Deux types d'usages qui ressortent : le sport (terrain Agnès Tirop, skate-park/basket Jemmapes, bord du canal) ;
- les lieux de rencontre (concentré autour des espaces de vie des jeunes lieux de résidence, établissements scolaires, jardins, place Poulmarch), **l'espace public est d'abord vécu collectivement par les jeunes** ;
- Dernier usage qui ressort, les lieux de détente sont concentrés autour des espaces végétalisés.

La boîte à idées

- 4 thématiques ressortent des propositions : **l'aménagement** (mobilité piétons vélos, usages conviviaux), le sport (baignade, activités sur l'eau, espaces de sport collectif) la propreté (eau, berges, toilettes) et la biodiversité (végétalisation)

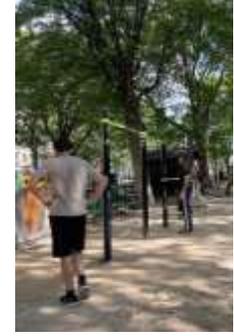


Schéma directeur des usages

Faire du canal un espace de déambulation, de détente et de rencontre pour tout·e·s

Objectifs :

- Un lieu mixte et intergénérationnel (enfants, ados, adultes, seniors)
- Un lieu de promenade : requalifier ce lieu unique de déambulation (continuité, accessibilité, paysage patrimonial et végétal)
- Rééquilibrer et rythmer les usages : des espace-temps festifs mais aussi des espace-temps de calme
- Santé et bien-être physique et mental en ville : favoriser la pratique sportive pour toutes et tous



Le canal d'ici 2026 : une promenade apaisée, végétalisée, durable



+ 10 400 m²
d'espaces piétons

+ 52
arbres

+ 3 205 m²
de végétalisation pleine terre

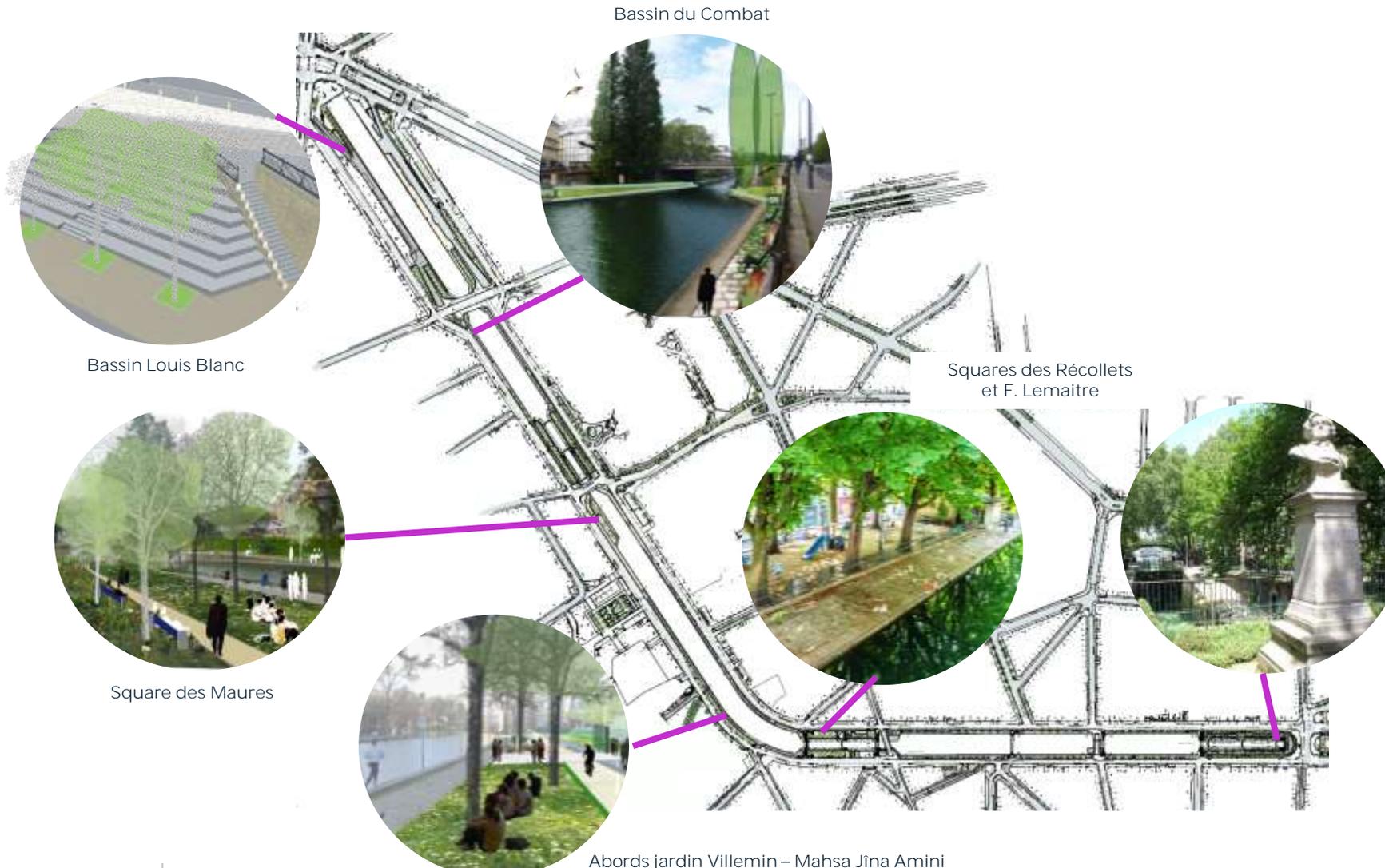
+ 50
bancs / assises

+ 10
refuges de biodiversité

1
parcours sportif

Schéma directeur des usages

Plus d'espaces de calme et de détente



Bassin du Combat

Bassin Louis Blanc

Squares des Récollets et F. Lemaitre

Square des Maures

Abords jardin Villemin – Mahsa Jina Amini

Bassin Louis Blanc
Espace de détente et culturel

Bassin du Combat
Déambulation et pause

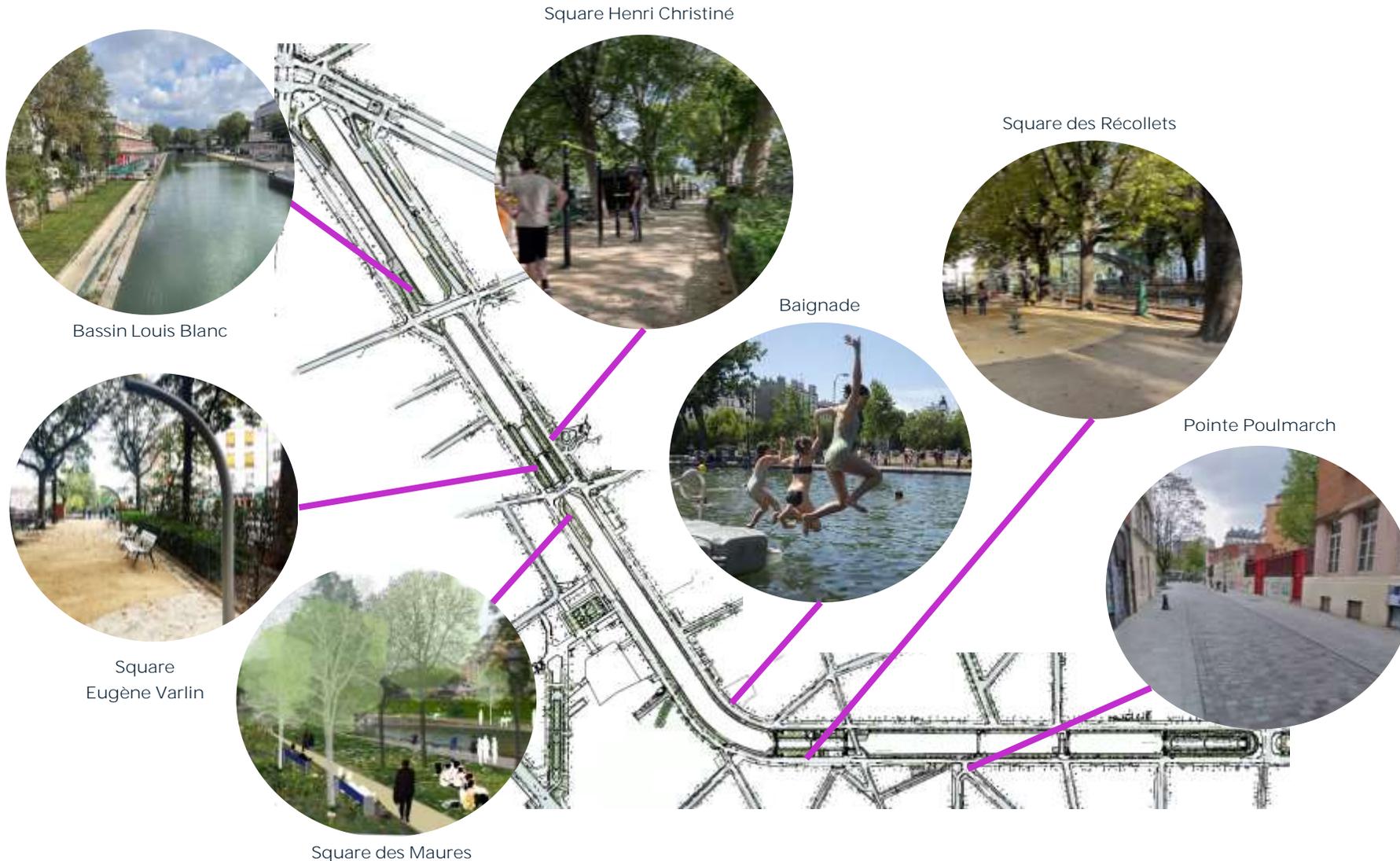
Square des Maures
Reconquête végétale au bord de l'eau

Abords jardin Villemin – M. J. Amini
Continuité du jardin vers le canal

Squares des Récollets et F. Lemaitre
Le spectacle des écluses

Schéma directeur des usages

Une pratique sportive mixte et multigénérationnelle



Bassin Louis Blanc
Des agrès sportifs, une boîte de fitness, une aire de pratique libre

Square Henri Christiné
Des agrès sportifs masculins, des tables de ping-pong

Square Eugène Varlin
Des agrès sportifs féminins et seniors, une aire de pratique libre avec boîte de fitness et jeux enfants

Square des Maures
une boîte de fitness, une aire de pratique libre

Baignade
ponctuelle en période estivale

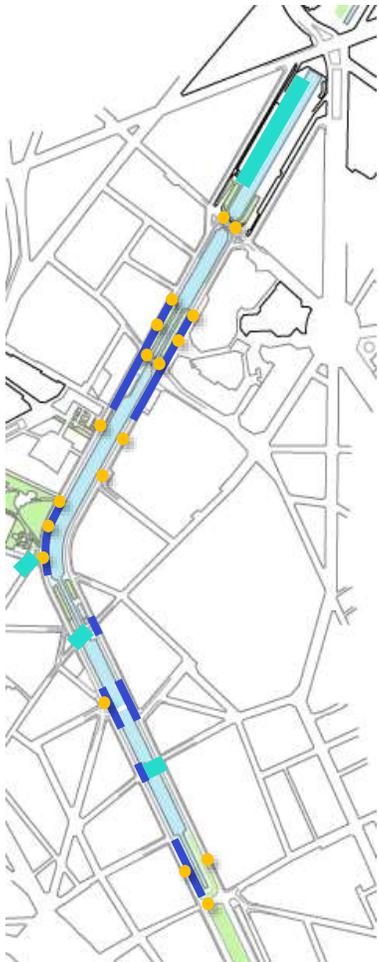
Square des Récollets
Une boîte à jeux pour les enfants

Pointe Poulmarch
Une boîte à jeux pour les ados

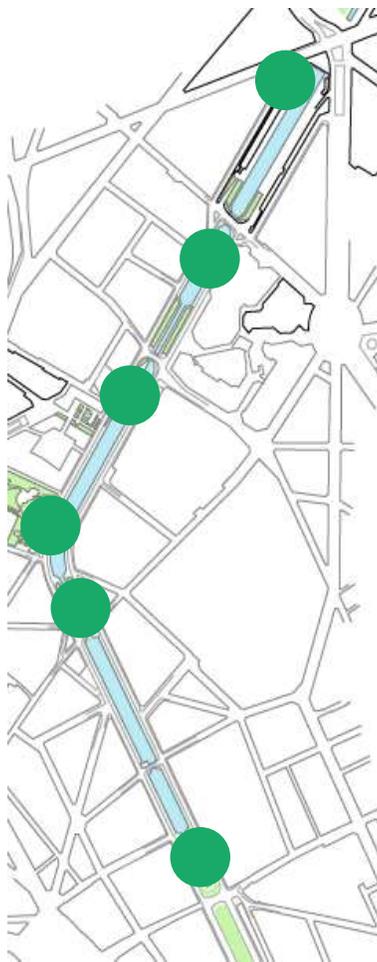
Schéma directeur des usages

Rééquilibrer les usages et rythmer le canal

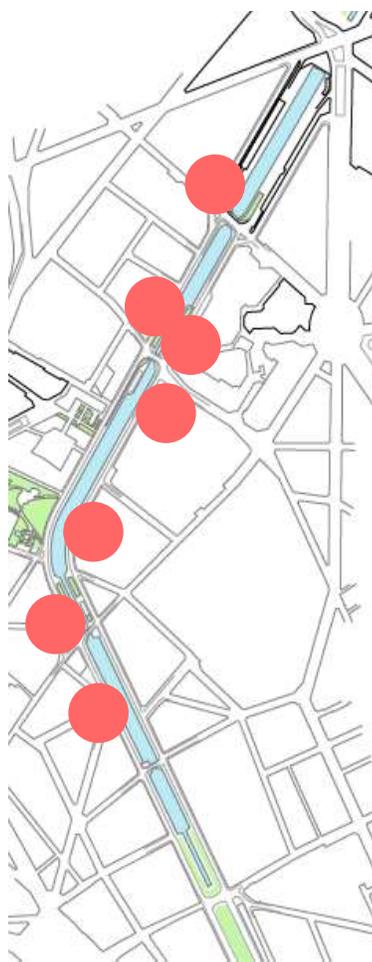
promenade



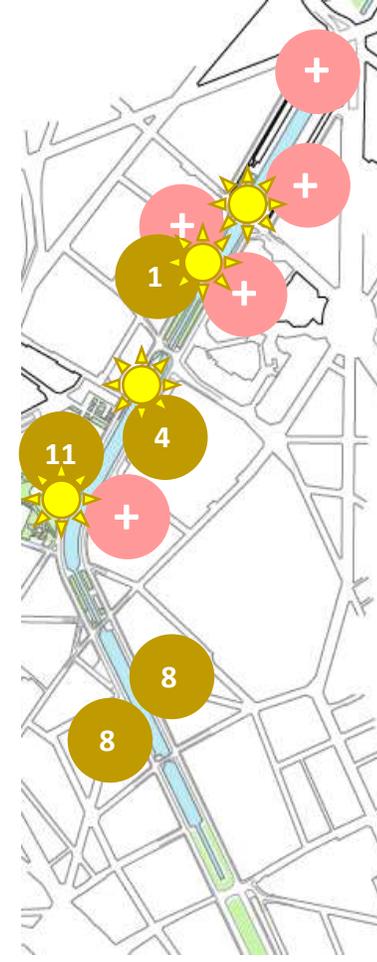
calme et détente



parcours sportif



confort et sécurité



- Nouveau passage piéton
- Elargissement de trottoir côté canal
- Espace piétons réaménagé
- 4 Nombre actuel de bancs (hors jardins)
- Ajout d'assises**
- Ajout d'éclairage public**
- Espace de calme et de détente
- Espace dynamique et sportif

Schéma directeur des usages

Une promenade végétalisée



Reconquête végétale

Bassin Louis Blanc



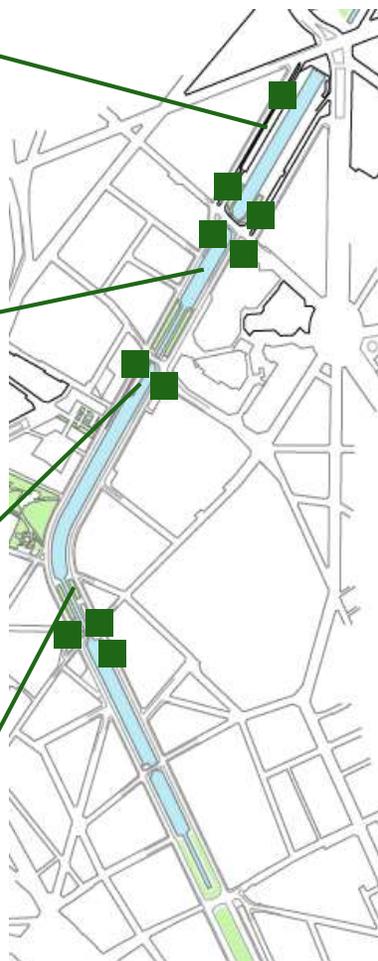
Bassin du Combat



Square des Maures



Square des Récollets



Trame arborée



Trame arbustive / herbacée



Abords du
jardin Villemin –
Mahsa Jina Amini



Réaménagement paysager
**d'espaces délaissés (+ 1 835 m²
d'espaces végétalisés)**



Refuges de biodiversité créés
(espaces végétalisés non
accessibles : talus, prairie...)



52 nouveaux arbres plantés



+ 1 370 m² de végétalisation
pleine terre en quai haut